

LE PIERRE- BRILLANT

Mensuel d'information

Val-Brillant

Volume 8 No 6

16 novembre 1987

Distribution gratuite

À VAL-BRILLANT

BIENTOT L'HIVER



Photo: Elisabeth Lévesque

“Village fleuri”

Résultats Page 4

DISCOURS DU MAIRE

Page 6 & 7



SEANI



FERNAND CÔTÉ

ÉPICERIE LICENCIÉE

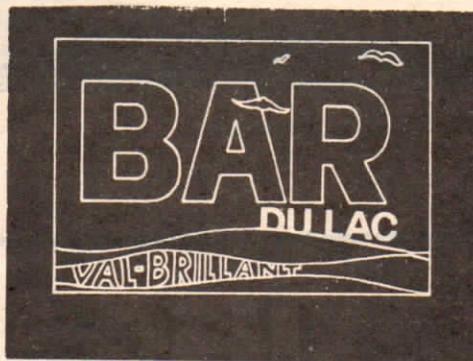
BOUCHERIE

742-3281

VAL-BRILLANT

SERVICES OFFERTS

- Club vidéo
- Location laveuse à tapis
- Service de photocopie
- Préparation de buffet froid pour toute activité
- Grande variété de produit maison
 - Sous-Marin
 - Pizza
 - Sauce à spaghetti
 - Creton
 - Cipaille
 - Poulet BBQ
 - Pâté à la viande



Danse tous les samedis soirs

P'tit bar ouvert 7 jours

Spécialités sur la terrasse

(Veau de grain braisé)

Salle de réception disponible pour
party, soirée, noces, 5 à 7 ou autres
pour réservation, téléphonez au
742-3810 (Jeannine D'Amours)

LE PIERRE- BRILLANT

MENSUEL D'INFORMATION
JOURNAL DE VAL-BRILLANT
C.P. 67
VAL-BRILLANT
GOJ 3LO

REDACTION

Rédacteur

AUCLAIR Marcel

Responsable de page

BELANGER Lucien
D'AMOURS Raymond
GAUTHIER Ludvine B
LAUZIER Marie-Paule
PELLETIER Colette
TURCOTTE Françoise

PRODUCTION

Composition

TURCOTTE Denise

Graphiste

LAUZIER René

Montage

Turcotte Denise

DISTRIBUTION

TURCOTTE Françoise
742-3831
TURCOTTE Valère

IMPRESSION

Imprimerie Service

• Amqui 629-4321

Tirage: 750 copies

Abonnement: 8.00\$ année

Dépôt légal: QUEBEC
CANADA

Courrier 2ième classe

Enregistrement 5 5 6 8

Les affaires municipales

Concours LOGO Municipal

Avis est par les présentes donné que lors de la session régulière du 4 mai 1987, le conseil municipal de Val-Brillant a lancé un concours intitulé "Logo municipal". Le but de ce concours est de doter la municipalité d'un sigle distinctif lui permettant de s'identifier ainsi que ses biens. Un prix de 50.00\$ sera remis au gagnant de ce concours. Les règles suivantes s'appliquent à ce concours:

- 1- Le concours est ouvert à tous les citoyens et citoyennes de Val-Brillant. Les membres du conseil municipal et les employés permanents peuvent présenter des projets de logo, mais ne sont pas admissibles au prix.
- 2- Chaque projet de logo ou sigle doit être présenté sur une feuille de 21.5 par 28 cm (8 1/2 x 11 po.). Tout autre grandeur de feuille entraîne le rejet automatique du dessin.
- 3- Les projets ou dessins peuvent être faits soit à la gouache, à l'encre, au crayon, soit tout autre moyen, mais ne peuvent comporter plus de 2 couleurs. Les reproductions au photocopieur sont interdites.
- 4- Tous les projets ou dessins présentés deviennent la propriété exclusive de la municipalité de Val-Brillant.
- 5- Chaque dessin doit porter, à l'endos, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur.
- 6- Les participants à ce concours renoncent explicitement à tous les droits, en particulier leur droit d'auteur, sur les projets de logo soumis.
- 7- Toute personne peut faire parvenir plusieurs projets à la municipalité.
- 8- Les dessins soumis doivent être adressés au bureau municipal, 11 rue St-Pierre Ouest, au plus tard le 4 décembre 1987, à 16h00, date de clôture du concours.
- 9- Le nom du gagnant sera dévoilé lors de la session régulière du conseil municipal, le 7 décembre 1987.
- 10- Un prix de 50.00\$ sera attribué au gagnant.

La municipalité de Val-Brillant invite tous les citoyens et citoyennes à participer en grand nombre à ce concours visant à nous doter d'une identité propre.

Guy Leclerc
secrétaire-trésorier

AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS

La municipalité de Val-Brillant demande aux automobilistes de ne pas stationner leur véhicule dans la rue de nuit à compter du 15 novembre 1987. Cette mesure est prise afin de faciliter le déneigement des rues.

Cette année, c'est la municipalité qui assure l'ouverture des rues et rangs sur toute l'étendue du territoire municipal. Nous emploierons

notre propre machinerie pour effectuer le déneigement. Pour la première année, il faut s'attendre à des ajustements nécessaires. Nous demandons donc toute la bonne collaboration des citoyens de la municipalité au cours du prochain hiver.

Nous vous remercions d'avance de votre bonne volonté.

Le conseil municipal

VILLAGE FLEURI



RESULTATS DU JUGEMENT

Région 01: Bas St-Laurent et Gaspésie
Villes de 10,000 à moins de 50,000 h.

	Pointage /115	
1- Rimouski	81,5	
2- Matane	76,35	
3- Gaspé	69,3	Les trois points forts:
Villes de moins de 10 000 h.		1- Les croix de chemin bien fleuries
1- Carleton	80,6	2- Les fermes des producteurs très propres
2- Chandler	76,2	3- Les aménagements fleuris des entrées du village
3- Amqui	75,9	
4- Mont-Joli	73,9	Les trois points évidents à améliorer
Villages		1- Enlever les arbres morts dans le territoire
1- Luceville	70,5	2- Bureau municipal mieux identifié et fleuri
2- Val-Brillant	62,56	3- Couper les herbes le long de la route 132 près de l'école
3- Price	56,2	
4- Lac-au-Saumon	---	
Campagnés		
1- Maria	80,9	
2- Bonaventure	80,65	
3- Bic	75,6	
4- Sayabec	74,8	
Grille d'évaluation pour Val-Brillant		
1- Propreté	13/20 points	
2- Choix des plantes	8.5/14 points	
3- Beauté des plantes	14.5/20 points	
4- Matériaux inertes	1.5/5 points	
5- Beauté des aménagements paysagers	7.06/30 points	
6- Effet visuel d'ensemble	4.5/10 points	
7- Implication de la municipalité	13.5/16 points	
TOTAL DES POINTS	62,56/115 points	

Je suis déçue du pointage de l'évaluation, les juges sont sévères, surtout sur la beauté des aménagements paysagers et sur l'effet visuel. A mon idée c'était beau un peu près partout dans la paroisse, bien entendu vu qu'il passe dans le mois de juillet, les aménagements ne sont pas dans leur meilleur, cependant vu qu'ils nous ont classés dans la catégorie village, on est deuxième, c'est pas si mal. Continuons à améliorer notre environnement et si chacun y met du sien nous aurons une paroisse bien fleurie pour les années à venir. Pensons au Centenaire qui s'en vient à grand pas! Merci à ceux qui ont participé au concours il a eu de gros efforts de fait de tous. Lâchez pas!

Rita Aubut, présidente



Les Extincteurs chimiques

La prévention des incendies devrait être une préoccupation constante sur une entreprise agricole. On a beau être bien assuré, un bâtiment qui s'envole en fumée est une perte difficile à combler. Mais malgré tous vos efforts, il peut arriver qu'un incendie débute chez vous. C'est alors qu'un extincteur portatif se révèlera utile. Il y en a plusieurs types, car il y a plusieurs types de feu. On les classe selon le type de combustibles:

- A: les combustibles ordinaires (papier, bois, tissus...)
- B: les liquides inflammables (essence, diésel, graisse, solvant...)
- C: les équipements électriques (tableau de fuses, prise de courant...)
- D: certains métaux (magnésium, sodium)

Les extincteurs sont étiquetés en fonction des types de feu qu'ils peuvent combattre. Certains ne laissent aucun résidu et ne causent pas de dommage aux mécanismes délicats. D'autres peuvent être laissés dans des endroits exposés aux vibrations

intenses ou à des fluctuations marquées de température et d'humidité. Il est donc important de prendre le temps de bien choisir son extincteur et de prendre certaines précautions.

- Tous les résidents et les employés de la ferme doivent être informés des détails d'utilisation des extincteurs.
- Il existe des modèles polyvalents (A.B. C.D.) qui peuvent être installés dans des endroits à risque (cuisine, atelier, tracteur...)
- Il faut toujours recharger l'appareil après usage. En effet, il est difficile de savoir si un extincteur est vide.
- Enfin, il ne faut pas les placer trop près des sources de combustibles, mais près des sorties.

Si vous désirez plus d'informations, les responsables des services d'incendie de votre municipalité se feront un plaisir de répondre à vos questions.

Tiré du Producteur de lait Québécois
Juin 1987

Jules inc. **CONTRACTEUR**
Fournier **GENERAL**
VAL-BRILLANT **742-3227**

Esso

Station Service
NORMAND GAGNÉ ENR.
Val-Brillant
742-3814
*Venez voir nos nouveaux
prix de l'essence*

74. ROUTE 132

TÉL.: 742-3748

Mets Canadiens - Pizza

Restaurants Le Bavard

VAL-BRILLANT, QC

Yolande Boudreau, Prop.

Nos généreux donateurs

Mme Simone Claveau	Dollard des Ormeaux
Mme Marielle Parent	Montréal
Mme Marie-Marthe L'Ecuyer	Montréal
M & Mme Marc Lamarre	Sept-Iles

Merci

Les affaires

DISCOURS DU MAIRE

Val-Brillant, le 2 novembre 1987

A cette époque de l'année, comme le prescrit le code municipal, le maire d'une municipalité doit faire un discours en trois volets: couvrir les états financiers de la dernière année, donner un aperçu de ceux de la présente année et donner les orientations de la prochaine année.

Je voudrais, tout de suite, préciser que je devrai couvrir les états financiers des deux anciennes municipalités. Ainsi, si je crois bien connaître ceux de l'ancienne municipalité de Val-Brillant et être en mesure d'expliquer les chiffres qui y sont exposés, je me contenterai que de citer ceux de St-Pierre-du-Lac.

En 1986, la municipalité de Val-Brillant avait des recettes pour 406 122.21 comparativement à des dépenses de 383 899.67\$. Ce qui avait laissé un surplus de 22 222.54\$. 1986 marque la dernière année de contribution gouvernementale pour la construction de l'aqueduc et égouts de 1975. A ce montant de 170 698.90\$ nous avons dû emprunter un peu plus de 50 000.00\$ pour couvrir le dernier versement des obligations. Ce dernier emprunt sera rembourser dans 3 ans.

En 1986, nous avons sensiblement suivi le budget adopté en décembre 1985. Malgré un déboursé pour l'achat de la capitainerie, conjointement avec St-Pierre-du-Lac et la Caisse Populaire, les déboursés avaient été légèrement inférieurs à ceux prévus et les revenus un peu supérieurs à ceux envisagés dû à une subvention pour l'entretien des chemins.

A St-Pierre-du-Lac, un léger excédent des dépenses sur les revenus de l'ordre de 2 440.17\$ s'explique par la réparation de la souffleuse et du déboursé de la capitainerie. Cependant les sommes engagées pour la réparation de la souffleuse donne à la nouvelle municipalité une machine en ordre et bonne pour plusieurs années.



municipales

Nous pouvons, d'ores et déjà, annoncer que la municipalité terminera le présent exercice financier avec un léger surplus. Diverses entrées de fond, particulièrement gouvernementales, nous sont parvenues grossies de quelques centaines de dollars par rapport à nos prévisions budgétaires. De plus, le 10 000 \$ pour la rue des cèdres couvrent une bonne partie des travaux engagés sur cette rue, la différence ayant été budgétée en janvier 1987.

Malgré quelques réajustement budgétaires, particulièrement pour la bibliothèque, nous suivons assez scrupuleusement le budget établi. A l'intérieur de ce budget, il nous a été possible de réaliser certaines réparations à l'édifice (rampe d'accès et escalier intérieur), de continuer à améliorer notre réseau routier, de soigner nos aires communs (pelouses, parc, etc...) et d'assurer une place de rassemblement pour les jeunes (capitainerie et bibliothèque).

Depuis juin 1987, la municipalité en collaboration avec le comité pour l'implantation d'un centre communautaire s'attaque au dossier du centre. Ce dossier devrait particulièrement être actif au cours de l'année qui vient. Présentement, nous sommes à faire établir un plan et calculer les coûts afférents à un tel bâtiment. Par la suite, nous consulterons la population au cours d'une assemblée publique sur les coûts et le moyen de financer la construction de ce centre communautaire.

Nous commencerons bientôt à établir le véritable premier budget de la nouvelle municipalité. Présentement le processus de cueillette de données pour établir le prochain budget est en marche: coûts de la cueillette des ordures, coûts des assurances pour la prochaine année, etc.

Nous devrions donc être en mesure de vous présenter avant les Fêtes, les prévisions budgétaires 88. Nous vous avertirons, dans les délais prescrits, de cette séance sur le budget 1988, que nous voulons sage mais progressiste.

Marcel Auclair

KETCHUP ROUGE

- 7 lbs tomates rouges (14 tasses)
- 7 gros oignons
- 1 gros pied de céleri
- 1 gros piment vert

Hacher le tout en petits morceaux. Ajouter 1/2 tasse de gros sel. Mélanger et déposer dans un sac en coton et laisser reposer toute la nuit. Le lendemain, ajouter 3 tasses de sucre blanc, 2 tasses vinaigre, 2 onces de graine de moutarde. Brasser pour fondre le sucre et mettre dans des pots. Conserver dans le tiroir du réfrigérateur.

Rendement: 16 petits pots.

BONNE CHANCE

Mme Rita Paquet

DINER VITE FAIT POUR

BOITE A LUNCH

Faire une soupe aux légumes épaisse, (le lendemain en préparant votre déjeuner) faire chauffer 2 c. à pots de cette soupe aux légumes, trancher 2 saucisses au boeuf ajouter à la soupe et laisser mijoter (le temps que vous prenez votre déjeuner). Ensuite verser dans votre bouteille thermos et manger le midi avec pain et beurre.

Marie-Paule Lauzier



SERVICE YVON COUTURE Enr.

Réparation d'appareils électro-ménagers
de toutes marques

- COMPTOIR DE PIÈCES -

Représentant autorisé:

"INGLIS" - "ADMIRAL" - "SEARS" (KENMORE)

742-3715

231, Route 132 Ouest, VAL BRILLANT, Qué.



LES ENTREPRISES BENOÎT D'AMOURS ENR.

CONSTRUCTION & RÉNOVATION
MENUISERIE GÉNÉRALE - POSE DE CÉRAMIQUE

87 ST-PIERRE
VAL-BRILLANT

742-3883



Salon

Sylvie Coiffure
742-3315

Propriétaire
SYLVIE TREMBLAY

Situé au 6 Place Lebel - Local 3
Val-Brillant, Qc. - GOJ 3LO

Heure d'ouverture

Mardi au jeudi: 9h00 à 18h00
Vendredi: 9h00 à 21h00
Samedi: 8h00 à 12h00

Salon de coiffure GISÈLE HARRISSON

Coiffeuse pour
femmes et hommes
Sur rendez-vous



Mardi au jeudi: 9h00 à 17h00
Vendredi: 9h00 à 21h00
Samedi: 9h00 à midi

178 route 132 Ouest
Val-Brillant 742-3858



MARCHE

Spécialement
du mardi
au samedi
Spécial
Toute couleur

RICH

Bière
742-3
5, rue St-P
Val-Br
Cité Ma
P

OBJET & V LOCAL

Tarifs: \$1.00 par
\$2.00 par

s'adresser :

Mme Franco

742-38

Petites nouvelles, petites annonces...

NOUVELLES:

Anniversaire de mariage: A Montréal, dans le mois de septembre a été célébré le 50e anniversaire de mariage de M & Mme Henri Claveau (Simone Lauzier) anciennement de Val-Brillant.

Naissance: Marie-Noëlle née le 18 septembre 1987, fille de M & Mme Yvon Pelletier (Suzanne Drouin) de Rimouski. Parrain et marraine M & Mme René Lefrançois (Guylaine Pelletier) de Sayabec, oncle et tante de l'enfant. Le bébé est la petite-fille de M & Mme Jean-Guy Pelletier de notre paroisse.

Félicitations aux heureux parents

ANNONCES:

Chapelet: Une personne m'a donné un chapelet pour faire bénir à Medjugorje, je demande à cette personne de venir chercher son chapelet chez moi. Rita T. Morin Tél.: 742-3576

Marché aux Puces: A vendre différents articles: poêles, frigidaires, meubles, radios, T.V., vaisselles, livres, bibelots, etc. Jean-Roch Poirier, Sortie Est du village, Val-Brillant. Tél.: 742-3206.

Félicitations aux Jubilaires



RE/MAX
rimouski inc.
courtier immobilier indépendant

paul yvan deléglise
agent immobilier

135 des gouverneurs
rimouski, que.
G5L 7R2

bür. 742-3839
res. 742-3201



DÉPANNEUR
MADELEINE R. LAVOIE

Viande froide, fruits, légumes,
bière, vin, cartes de souhaits,
cadeaux, films, articles divers,
articles scolaires.

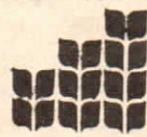
742-3322

OUVERT DE 8h00 a.m. à 10h00 p.m.
82 St-Pierre est, VAL BRILLANT, QC

Boulangerie **Pâtisserie**

Pains - Croissants
Pâtisseries Françaises - Gâteaux d'anniversaires
COMMANDEZ:

Chez Danièle Beauchamp
Rue St-Pierre Est
Val-Brillant, Qc
742-3896



Société mutuelle
d'assurance générale
de la Gaspésie
et des Îles

PROMUTUEL

Assurances: **-MAISON**
-AUTOMOBILE
-FERME
-COMMERCE

M. Michel Hallé, rep. **536-3328**

Histoire

Historique de nos cimetières

En reconnaissance à ceux qui nous ont précédés avec le souvenir de leur foi et de leur dévouement à la terre natale, faisons une courte histoire de leur lieu de repos.

Au temps de la colonisation quand s'ouvrait une paroisse après avoir vu à la construction d'une chapelle et l'ouverture d'une école on pensait à l'érection d'un cimetière, Val-Brillant ne fut pas exempt à la coutume.

Jusqu'à 1883 Val-Brillant qui se prénom-mait Cédar-Hall, mais qui était déjà sous le vocable de St-Pierre, reçut la visite de son Evêque, en effet, Monseigneur Jean Langevin en tournée pastorale visita pour la première fois la jeune mission le 20 juin, les paroissiens en profitèrent pour lui demander la permission d'ériger un cimetière car jusqu'à cette date, ils devaient aller porter leurs défunts au cimetière de St-Moïse.

Aussi le 31 août de la même année l'Evêque émanait le décret suivant:

Jean Langevin
Par la grâce de Dieu et du Saint-
Siège Apostolique.
Evêque de Rimouski
Vu la demande à Nous adressée de la
part des fidèles de la mission de
St-Pierre du Lac Matapédia au sujet
d'un cimetière dans ladite localité

Nous avons réglé et réglons ce qui suit:

- 1- Le cimetière sera placé entre le chemin Matapédie et le chemin de fer Intercolonial et aura cent pieds sur cinquante.
- 2- Nous chargeons Messire Pierre-Brillant curé de St-Moïse et desservant de cette mission de fixer l'emplacement du dit cimetière et de le faire enclore par les habitants de la mission aussitôt que le terrain nécessaire sera donné par le Sieur Fortin suivant la promesse qu'il en a faite.
- 3- La présente Ordonnance sera lue dans la chapelle et ensuite transcrite dans le Régistre des documents paroissiaux.

Donné à St-Germain de Rimouski

Le 31 août 1883

Signé: Jean Ev. de St-Germain de Rimouski

Le printemps suivant le cimetière était prêt. Le premier corps à y être inhumé fut celui d'une enfant de dix-huit mois fille d'Alphonse Lauzier et de Desmerises Saucier, le 3 juillet 1884.

Ce premier cimetière servit aux inhumations jusqu'en 1891, alors qu'on fit la translation des corps pour les inhumer dans le nouveau qu'on venait d'ériger au sud de l'église à peu près à l'emplacement de l'école actuelle sur la terre de la fabrique longeant les bâtisses de ferme de M. Marcel Caron aujourd'hui.

Le 30 octobre 1892 à l'occasion d'une retraite paroissiale un des pères prédicateurs en fit la bénédiction. Le nouveau cimetière avait cent seize pieds de longueur par soixante et onze pieds de largeur, il de vait servir aux inhumations jusqu'en 1915 alors qu'on érigea le cimetière actuel.

Le 13 juin 1915 un dimanche après la messe paroissiale M. le curé J. D. Michaud autorisé par l'Evêque en fit la bénédiction, le nouveau cimetière qui mesurait deux cents pieds de longueur par deux cents pieds de largeur dont à peu près la moitié fut vendue en lots de famille.

Tous les corps non réclamés furent transportés dans une fosse commune au nouveau cimetière et le 4 septembre 1913 M. le Curé bénissait un beau monument sur ces restes en hommage à tous ces pionniers.

Le 21 octobre 1941 Monseigneur François-Xavier Ross Evêque de Gaspé venait à l'église chanter une messe de Requiem et se rendait au cimetière où il bénit un emplacement érigé au centre du cimetière où un monument avait été érigé à nos curés défunts, car dans les jours précédents les restes des curés Pierre Brillant et François-Xavier Bossé avaient été transportés de la chapelle funéraire du sous-sol de l'église à cet endroit.

En 1953 le cimetière était à peu près rempli c'est alors qu'on procéda à l'agrandissement du côté est, c'est-à-dire la même grandeur qu'il était déjà et un dimanche d'août après la messe M. le Curé en fit la bénédiction ainsi que le beau calvaire qui orne le centre. Avant longtemps il faudra encore penser à un agrandissement car il reste peu de lots à vendre.



Histoire

La clôture de pierres ainsi que le chemin furent érigés pendant le séjour ici de M. le Curé Herménégilde Roy.

Cette année, au tout début de l'été les circonstances ont voulu qu'il soit négligé, ce ne fut que pour peu de temps car avec l'aide de bénévoles les choses se sont vite replacées et là nous avons un cimetière très propre et réellement beau à visiter.

La dernière sépulture eut lieu le 10 octobre 1987, pour le bénéfice de nos lecteurs éloignés j'ajouterai que ce fut celle d'Adrien Mignault fils de M & Mme Auguste Mignault.

Comme beaucoup d'autres, Adrien avait été obligé de s'éloigner pour y gagner sa vie mais comme plusieurs l'ont déjà fait et que d'autres le feront encore, il est revenu dormir son dernier sommeil parmi les siens.

Mais comme les temps et les modes ont beaucoup changés quelques-uns se font incinérer et leurs cendres sont déposées dans le terrain de la famille, il paraît que cela facilite le transport.

Dimanche le 18 octobre à 2 heures M. le Curé Clément Roussel nous avait demandé de se rendre au cimetière pour une cérémonie en mémoire de nos défunts, mais vu la température peu clémente elle eut lieu à l'église.

Au cours de cette cérémonie une couronne a été déposée près de l'autel en souvenir de nos défunts.

Depuis ce jour lointain du 3 juillet de 1884, il y eut environ 2 400 sépultures dans nos trois cimetières.

Marie-Paule Lauzier
25 octobre 1987

Dossier

SOUSCRIPTION POUR LA
SURVIE DU JOURNAL

Mlle Marie-Paule Lauzier

2 400.00\$

MERCI



TEL.: 742-3259

ANDRÉ D'AMOURS ENR.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

Spécialité: Chauffage Electrique

Installations de tous genres

11, ST-MICHEL
VAL-BRILLANT, P.Q.
G0J 3L0
C.P.: 216

**QUINCAILLERIE
VAL-BRILLANT ENR.**

Tél.: (418) 742-3316 / 3317

Spécialités:

Plomberie - Chauffage au bois
Outillage bricoleur et professionnel

Vis et boulons

5 - 10 - 15 - 1,00\$

**Mme Armand
D'Amours, prop.**

Cadeaux - Cartes
Souvenirs - Etc.

Val-Brillant

742-3490

16 novembre 1987

LE PIERRE-BRILLANT



AIDONS LE PETIT
ÉCUREUIL À RAMAS-
SER SES DIX GLANDS
CACHÉS AVANT
LA NÉIGE.



Solution du mois passé

P.22 L'ÉNIGME 1

Grâce aux indices 2 et 6, nous déduisons que Margot est la doyenne du club suivie par le vidangeur suivi lui-même par Jacques.

Margot est donc membre depuis 12 ans et a présenté le pantomime du potier (indice 1).

Jacques est membre depuis 6 ans (indice 2), Maurice depuis 5 ans (indice 6) et le vidangeur depuis 10 ans (indice 2). Par élimination, le vidangeur se prénomme François.

Grâce à l'indice 4, nous déduisons que Garneau et Beaulieu se prénomme respectivement Margot et Maurice.

Lise est donc membre depuis 3 ans et a présenté le pantomime du pilote.

Grâce à l'indice 3 nous déduisons qu'Asselin a incarné le vidangeur.

Dionne n'étant pas Lise et n'ayant pas incarné le cuisinier (indice 5), nous déduisons qu'il se prénomme Jacques et qu'il a présenté le barman.

Par élimination, Maurice a incarné le cuisinier et Lise se nomme Giroux.

EN RÉSUMÉ

Margot Garneau	12 ans
	Potier
François Asselin	10 ans
	Vidangeur
Jacques Dionne	6 ans
	Barman
Maurice Beaulieu	5 ans
	Cuisinier
Lise Giroux	3 ans
	Pilote

Solution à la page 16

ATTENTION

Nous vous demandons
de nous fournir vos articles
pour le 25 du mois
précédent la prochaine
parution afin que nous
puissions commencer
à rédiger le journal
quelques jours avant la
mise en page.

Merci
La Direction



Comme c'est à mon tour de passer le message en ce mois de novembre; je m'adresse avec joie à chacun de vous qui lirez cette page, que vous soyez beau ou laid, handicapé, malade ou bien portant; qui n'a pas un jour eu un moment ou tout allait si mal qu'en lui même il se soit dit: "C'est assez la pour moi je lâche tout", pour employer l'expression courante, surtout c'est si difficile parfois de TENIR, c'est pourquoi je vous passe ce petit message que j'ai trouvé par hasard et trouvé si beau puissiez vous le relire souvent et retrouver le courage pour continuer d'avancer sur le chemin de la vie et la trouver belle malgré tout.

Tenir

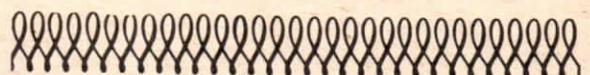
Quand tout va de mal en pis,
Et que la mauvaise route vous ralentit,
Quand les recettes diminuent et que les dettes augmentent,
Que vous voudriez sourire en dépit de la tourmente.
Quand on a besoin de vous,
Faites une pause et restez debout.
La vie est bizarre avec ses détours,
Nous l'apprenons tous un jour,
Mais celui qui lâche et revient sur ses pas,
Aurait pu gagner en disant: "Je ne quitte pas".
Ne quittez pas, même si vous avancez lentement,
Vous réussirez seulement en étant persévérant.
Souvent le but est tout prêt;
Mais il semble loin à celui qui n'est pas prêt;
Souvent quelqu'un à tout abandonné;
Alors que la coupe de la victoire lui aurait été donnée;
Et il apprend trop tard, le coeur serré;
Comme il était près de la couronne dorée.
Le succès est souvent un échec surmonté;
Il suit quelquefois une période où l'on a douté,
On peut ignorer où l'on est;
Et penser être loin quand on est près;
Mais il faut continuer le combat quand le finir on préférerait.
Je souhaite à tous qui me lirez une belle fin d'automne et un heureux hiver et bonne santé

Marielle Blais Lavoie

CHARPENTERIE
MENUISERIE

D'AMOURS
Décoration
D'Amour INC.

88 Rte 132
VAL-BRILLANT
Tél: 742-3736



LES SPORTS



STATION DE SKI VAL-D'IRENE

BILLETS DE SAISON

SKI ALPIN ET DE FOND

	Le ou avant le 11 Octobre 87		Après le 11 Octobre 87	
	ALPIN	FOND	ALPIN	FOND
ADULTES	260\$	30\$	290\$	35\$
ETUDIANTS	195\$	25\$	215\$	30\$
ENFANTS	115\$	20\$	130\$	25\$
COUPLES	475\$	40\$	520\$	45\$
FAMILLES	570\$	50\$	620\$	55\$

LE BILLET DE SKI ALPIN DONNE ACCES AU SKI DE FOND.

TAUX DES BILLETS (journée)

	MEMBRE		NON-MEMBRE		BONI-SKI 7 JRS	GROUPE 10 ET +
	JOUR	1/2 JR	JOUR	1/2 JR		
ADULTES	14\$	12\$	17\$	13\$	90\$	13\$
ETUDIANTS	12\$	9\$	14\$	11\$	75\$	11\$
ENFANTS	10\$	8\$	12\$	9\$	65\$	10\$

PENTE -EGOLE

SKI DE FOND

ROUTIQUE-LOCATION

ADULTES	6\$	
ETUDIANTS	4\$	
ENFANTS	0\$	

ADULTES	3\$	
ETUDIANTS	2\$	
ENFANTS	1.50\$	

ENSEMBLE	1/2 J.	1 Jr.	5 Jrs.
Adulte Alpin	12\$	14\$	60\$
Adulte Fond	7\$	8\$	35\$
ENFANTS MOINS DE 12 ANS			
ALPIN	9\$	11\$	45\$
FOND	5\$	6\$	25\$
GROUPE 10	10\$		

16 novembre 1987

LE PIERRE-BRILLANT



Dino Vallée Inc.

Bois de chauffage

Achat & Vente

Artisanat - Cadeaux - Souvenirs - Variétés

C.P. 10,
Rte 132 Est, Val-Brillant, G0J 3L0

Tél. (418) 742-3834

Solution de la page 12

- 1- sous l'aile du corbeau
- 2- dans l'arbre
- 3- sous le chevreuil
- 4- dans le creux d'un arbre
- 5- dans le panache de l'orignal
- 6- sur le proc-épic
- 7- sous l'arbre
- 8- derrière l'ours
- 9- sous la patte de l'ours
- 10- parmi les cailloux



**la
caisse populaire
de
val-brillant**

9

ST-PIERRE OUEST

VAL-BRILLANT

742-3271